

SECTION DE MONTPELLIER

CTPS-DR du 6 juillet 2010



ODRE DU JOUR

- 1) Approbation du PV de la séance du 16 mars 2010.
- 1) Bilan action sociale 2009
- 2) Bilan travaux financés par le CHS en 2009.
- 3) Transfert de l'activité fiscale TSVR et remboursement TIPP sur MMA bureau.
- 4) Rattachement du STA à la direction interrégionale
- 5) Validation du cahier des charges CI-VITI
- 6) Rattachement Compétences produits pétroliers (gestion DSA, DSAC, TGAP au bureau de Sète
- 7) Information sur les transferts immobiliers
- 8) Questions diverses

Après lecture des déclarations préalables des syndicats (celle de la CGT figure sur le Gafian, celle de FO est jointe au présent, la CFDT la publiera assurément), le Directeur Régional a répondu au procès d'intention qui lui est fait par la CGT en expliquant que les envois par la messagerie étant limités en capacité, les documents de travail ont du faire l'objet d'envois fractionnés. En sus il a tenu à fournir un maximum d'information allant même jusqu'à nous faire parvenir des documents vierges de formulaires utilisés par l'Administration. Si certaines données des SIGRID sont erronées cela relève de l'outil uniquement et il aurait souhaité qu'au delà du fait de dénoncer la situation, celle-ci soit analysée avec tous les partenaires sociaux.

Fo était au fait de ces anomalies, déjà relevées par les services Vici de Perpignan, nous en avons fait part à notre direction et proposé un modus opérandi pour y pallier.

Pour ce qui est des organigrammes des services, sollicités en préalable à toutes discussions par les OS, le Directeur explique que la gestion de chaque service relève du chef direct et non pas du Directeur Régional. Dans ce contexte il est, à ce jour dans l'incapacité de nous fournir ce précieux document.

Le syndicat FO, soucieux des conditions de travail de nos collègues, demande qu'un bilan d'étape nous soit présenté à l'automne. Ceci nous permettra de faire remonter les anomalies ou aberrations éventuelles. Nous savons d'ores et déjà que les contraintes en matière d'effectif génèreront une surcharge de travail pour les agents.

Nous serons vigilants sur les conséquences de cette nouvelle méthodologie d'organisation du travail (polyvalence, pole gestion, pole contrôle) notamment dans le cadre de nos enquêtes sur la

souffrance au travail. Cette notion fait l'objet d'une étude attentive du CHS Ministériel et nous serons le relais dans la diffusion des informations sur l'éventuel mal être ressenti par les douaniers dans l'accomplissement de leurs tâches et missions.

Nous refusons d'approuver le PV de la dernière séance à laquelle nous n'avons pas participé.



Point 2 : Action sociale ;

La correspondante sociale, Christiane Rival, remerciée pour son travail de façon très appuyée par le Directeur Régional, nous présente le bilan de l'année 2009. Un balayage est fait sur les différents postes : logements, tickets repas, visites médicales et action sociale.

Pour Fo la disponibilité, l'écoute et les compétences de Christiane optimisent significativement les actions menées dans tous les secteurs du service : « action sociale ». Il est des postes comme le sien ou celui de l'ordonnateur de l'EPA masse qui impactent directement sur qualité de vie des agents et nous avons la chance dans notre direction que ces collègues développent un sens affirmé de l'autre.



Point 3 Bilan des travaux financés par le CHS.

Dans le département de l'Hérault (forte concentration de services), les exigences sont supérieures à celles du Gard ou de la Lozère. Les fonds du CHS étant repartis au prorata du nombre d'agents par Direction on comprend aisément que notre administration des douanes est parfois moins bien servie que la DGFIP a forte concentration d'agents. Pourtant le travail des représentants syndicaux permet de ne pas nous plonger dans l'oubli. En effet, l'aspect confort au travail (respect des règles d'hygiène et de sécurité) revêt un caractère prioritaire dans nos démarches. En 2009 au siège de la DR, des transformateurs ont été changés, l'ascenseur a été révisé, un coupe circuit a été installé ainsi qu'une barrière sur le toit terrasse.

La Recette Régionale a bénéficié de travaux d'isolation phonique.

Les services du terrain ont été dotés de dosimètres et d'appareil a rayonnement.

Différentes formations ont été dispensées (secourisme, utilisation des extincteurs). Il est recommandé aux agents qui veulent suivre des formations d'assurer leur participation à ces stages très onéreux.

Fo demande que soit réinstaurée une rencontre formelle avec les OS au niveau directionnel avant les CHSDI, ceci afin de finaliser avec le Directeur et l'ACMO les besoins de la douane qui seront ensuite exposés en séance CHSDI.

Représentante Fo à cette réunion : CATALA Marie-Jeanne : catala.m.j@wanadoo.fr 04.67.74.42.23

Point 4 : transfert de l'activité TVSR et remboursement TIPP sur MMA bureau.

Cette question traitée avec les agents concernés ne créant pas de polémique de la part des intéressés, nous ne voyons pas de sujet d'opposition. Pourtant nos réserves portent sur la polyvalence qui leur est demandée. Nous souhaitons un rapport d'étape sur l'activité.



Point 5 : rattachement du STA à la Direction Inter régionale.

Pour FO, Cette décision s'inscrit dans une logique de gestion. Elle aura pour conséquence de placer les agents du STA sous la compétence logistique et organisationnelle de Monsieur BAR (Di) et /ou de ses collaborateurs directs, notamment l'Inspecteur Mécanicien, chef de ce service. Cela représente à nos yeux un gain de temps et d'énergie.



Point 6 : validation du cahier des charges CI-VITI .

Ce sujet a fait l'objet de 4 réunions de travail avec les OS qui ont voulu y participer et de concertation en direct avec le personnel. Nos interventions ont permis d'apporter des modifications au projet initial (EX : répartition des secteurs de compétences). A ce stade nous n'avons pas de recul sur l'organisation de chaque entité, puisque gérées par les différents chefs de service. Nous ferons remonter nos observations à l'automne après récolte d'informations auprès des agents sur leurs analyses de la mise en œuvre du système. Le directeur prend note de nos réserves.



Point 7 : rattachement des compétences en matière de produits pétroliers (gestion DSA, DSAC, TGAP) au bureau de Sète.

Cette mesure s'inscrit dans une logique fiscale et de consolidation des fonctions au regard de la proximité de l'activité. La charge de travail estimée par les collaborateurs du directeur comme étant marginale (2 DSA, et 1 DSCA) ne doit pas poser de difficultés particulières selon le chef de service du bureau de Sète. Les effectifs de ce service augmentant (2 agents viennent d'y être mutés, une agente en CLM rejoint son poste dès Aout 2010) l'absorption de ces tâches supplémentaires semble gérable.

Fo se réserve la possibilité d'analyser la situation après le basculement en recueillant des informations auprès des personnels concernés.

Point 8 : information sur les transferts immobiliers.

Il s'agit principalement de considérer la disponibilité des espaces mis à disposition des syndicats.

Sur le site de Montpellier, dans l'attente de la fin des travaux à la DR, un local sera aménagé au marché gare et ensuite dans les bâtiments latéraux de la DR .

A Sète un local sera mis à disposition dans les appartements du receveur sortant.



Fo demande que ces locaux, réservés aux travaux des OS, soient équipés d'ordinateurs, imprimantes et liaisons sur Aladin. Ainsi que d'une ligne téléphonique.

Nous avons toujours privilégié le confort des agents et dans ce sens, à plusieurs reprises nous avons cédé les locaux qui nous étaient attribués au bénéfice de bureaux nécessaires pour eux.

Nous espérons aujourd'hui pouvoir bénéficier à notre tour de structures adaptées à nos besoins.





SYNDICAT NATIONAL DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

SECTION DE MONTPELLIER

Monsieur le président,

La présence de notre délégation à ce CTPS-Dr n'est en aucun cas un quitus accordé à la réforme CI, bien au contraire, nous souhaitons une fois de plus tirer la sonnette d'alarme sur les conséquences de la réduction des effectifs ainsi que sur la répartition de la charge de travail.

Ce qui avait été présenté par notre structure nationale comme une mise en garde pendant l'élaboration de la réforme OP/CO devient aujourd'hui un triste constat.

Nous sommes conscients que votre responsabilité en la matière n'est nullement engagée et que nous subissons tous (toutes catégories de personnel confondues), des décisions politiques peut-être inspirées par les orientations du groupe Bilderberg dans sa poursuite de la conquête de la domination mondiale.

En ce qui nous concerne, ce qui nous intéresse en tant que syndicat responsable, ce sont les conditions de travail de nos collègues ainsi que le devenir de la Douane sous son aspect protection des citoyens. C'est en effet, dans ce sens, que nous restons alarmistes sur des réformes qui nous privent de moyens de contrôle dans un premier temps pour nous demander de la performance dans un autre.

Une réforme qui met en place des outils modernes et des orientations compétitives au niveau européen et qui fait fi des hommes et des femmes qui servent cette administration régaliennne.

Les douaniers sont des agents qui se sont toujours adaptés aux situations imposées, œuvrant souvent dans des conditions difficiles mais avec une foi profonde pour le service qu'ils rendent à l'Etat et aux citoyens. Aujourd'hui la foi n'y est plus vraiment car le cadrage est trop restrictif, les statistiques prennent le pas sur la réalité des trafics et les exercices imposés sur la référence à l'intelligence du métier.

Dans ce contexte, certes il faut comprendre que nous ayons, en tant qu'organisation syndicale, souvent la sensation ne pas bénéficier d'oreilles attentives de la part de l'administration et surtout d'aucun réel pouvoir pour faire prévaloir les idées humanistes qui sont à la base de nos valeurs. Alors de contestations en boycotts nous pourrions arriver à nous fermer à tout dialogue, mais notre organisation ne pense pas que cela puisse être bénéfique aux intérêts des personnels qui nous ont mandatés.

C'est aussi dans cet esprit que nous sommes là aujourd'hui et que nous reviendrons demain, afin que la force du mécontentement puisse s'entendre de manière claire.

De fervents utopistes.

Représentante Fo à cette réunion : CATALA Marie-Jeanne : catala.m.j@wanadoo.fr 04.67.74.42.23